Conditions générales concernant les prestations d'hébergement

Yousty AG («Yousty») fournit toutes les prestations de publicité ainsi que d'autres prestations exclusivement sur la base de ces conditions générales de vente («CGV»), lesquelles font partie intégrante du contrat conclu («contrat») entre Yousty et le client («client»). Le contrat est conclu par la signature d'un contrat ou d'une offre, par l'acceptation explicite ou tacite d'une confirmation de mandat, par le paiement d'une facture ou par l'utilisation des produits et prestations proposés par Yousty, étant entendu que le client supporte le risque que des prestations fournies par Yousty en raison de l'appel d'offres et de l'étendue des prestations souhaitée par le client répondent à ses besoins et souhaits. Si un client souhaite convenir avec Yousty de dispositions différentes ou d'une étendue de prestations divergente de l'appel d'offres, il doit en notifier Yousty par écrit. De telles modifications ne sont effectives qu'après confirmation écrite de la part de Yousty.

1. Prestations de Yousty

1.1 Les profils d'entreprise qui peuvent être commandés en ligne sur www.yousty.ch ou www.yousty.de sont conformes aux indications de la page d'accueil en termes d'étendue et de nature.

1.2 Yousty met à la disposition du client, à titre onéreux, des surfaces publicitaires et des possibilités de faire de la publicité sous forme de profils d'entreprise, bannières, liens, etc. sur www.yousty.ch ou www.yousty.de. Yousty contracte également avec les clients des programmes de partenariat définis dans la liste des prix.

1.3 Yousty s'efforce de rendre accessible au public le site Internet, enregistré par le client conformément au contrat, via le réseau entretenu par ses soins et la connexion Internet liée.
1.4 L'accessibilité du serveur de Yousty s'élève généralement à 98 % en moyenne annuelle (selon l'expérience faite jusqu'à présent), étant entendu que Yousty ne garantit expressément aucune disponibilité minimale. De plus, ne sont pas prises en compte les périodes au cours desquelles le serveur n'est pas accessible via Internet en raison de problèmes techniques ou autres qui se situent en dehors de la sphère d'influence de Yousty (force majeure, faits de tiers, etc.). Si le client a besoin d'une plus grande accessibilité, il doit en convenir par écrit au préalable avec Yousty.
1.5 Le client est lui-même responsable du contenu et de la maintenance du profil de l'entreprise. Le client peut transmettre à Yousty les informations nécessaires comme l'adresse, le logo, le numéro de téléphone, etc. à des fins de diffusion ou les saisir lui-même dans son profil d'entreprise.

1.6 Yousty permet aux demandeurs d'emploi de poser leurs candidatures aux offres d'apprentissage publiées par le client sur le profil de son entreprise. Yousty collecte en son nom propre et pour lui-même les données correspondantes (nom et adresse, dossiers de candidature, ci-après dénommées «données de candidature»). Yousty n'agit donc pas ainsi en tant que sous-traitant chargé du traitement des données du client. Yousty transmet au client les données collectées à des fins de vérification d'une embauche du demandeur d'emploi en tant qu'apprenti. Le client est tenu d'utiliser les données de candidature transmises par Yousty exclusivement à des fins de vérification de l'aptitude du candidat à occuper la place d'apprentissage proposée.

2. Prestations complémentaires

2.1 À la demande du client, Yousty établit des statistiques d'accès à www.yousty.ch ou www.yousty.de et au profil de l'entreprise du client. Yousty a le droit de transmettre les statistiques à un tiers, mais doit anonymiser les adresses et les autres données du client avant tout transfert.

3. Obligations du client

3.1 Le client doit gérer avec soin les données d'accès (mot de passe, etc.) et veiller à éviter leur utilisation abusive par des tiers. Dès qu'il apprend que les données d'accès sont connues d'un tiers non autorisé, il en informe immédiatement Yousty.

3.2 Le client est tenu d'identifier les contenus accessibles sur son site Internet en tant que contenus propres avec indication de son nom complet et de son adresse.

3.3 Yousty n'est pas responsable des contenus publiés ou diffusés par les clients sur sa page Internet (notamment textes, images, graphiques, clips, liens, etc.). Le client est seul responsable de ces contenus.

3.4 Le client s'engage à ne pas publier de contenus contraires à la loi, contrevenant aux bonnes mœurs ou portant atteinte à la personne. Le client s'engage également à ne pas diffuser de contenus violant les droits contractuels ou légaux de tiers en matière de protection ou de propriété intellectuelle. Le client doit notamment respecter les réglementations régissant la protection de la vie privée en faveur des utilisateurs.

3.5 Le client doit empêcher la diffusion de virus et s'abstenir d'une charge excessive des réseaux par une diffusion non ciblée et inadéquate de données («spamming»). Si le client viole ces obligations, Yousty est habilité à bloquer le compte du client. Le client est tenu à un dédommagement de Yousty pour les dommages occasionnés.

3.6 En cas de non-respect des obligations découlant du présent chiffre 3, Yousty a le droit de résilier la relation contractuelle sans préavis. En cas de suspicion d'infraction, Yousty peut bloquer temporairement sur le site les contenus concernés jusqu'à éclaircissement. Un blocage ne suspend aucunement les obligations de paiement du client à l'égard de Yousty et ne donne en aucun cas droit à une retenue, une déduction/réduction, une compensation, etc.

3.7 Le client est entièrement responsable des dommages causés à Yousty résultant de la violation de ses obligations contractuelles et de toutes autres obligations, notamment par la publication de contenus ou de renvois illicites, diffamatoires ou violant les droits de tiers sur la plate-forme. À cet égard, le client exonère Yousty vis-à-vis d'éventuels requérants tiers et prend en charge l'ensemble des coûts, y compris les possibles frais de justice et de représentation légale.

4. Responsabilité du client pour des contenus

Le client est entièrement responsable de la légalité des contenus rendus accessibles sur Internet.

5. Paiement

5.1 Chaque année à l'avance, Yousty envoie une facture au client pour les montants dus contractuellement. Cette facture annuelle est payable dans un délai de dix jours sans déduction. En cas de retard, Yousty se réserve le droit de demander des frais de rappel de CHF 20.–.

5.2 Le paiement dû est calculé sur la base de la présence choisie par le client sur www.yousty.ch ou www.yousty.de. Si un dépassement de la prestation convenue a lieu, un paiement supplémentaire est dû conformément à la liste de prix actuellement. En cas de non-atteinte du nombre convenu d'utilisateurs, le client est tenu à un paiement intégral.

5.3 Yousty se réserve le droit de désactiver la présence Internet du client si le client est en retard de plus de vingt jours pour un paiement. Un refus de prestation par Yousty découlant d'un retard de paiement ne constitue pas une cause réelle et sérieuse de résiliation contractuelle sans préavis par le client. Pour réactiver la présence sur Internet, Yousty collecte des frais de traitement de CHF 50.–.

5.4 Tous les prix s'entendent hors TVA. Les impôts, taxes et redevances collectés sur les prestations facturées par Yousty font l'objet d'une facturation séparée.

5.5 Yousty est autorisé à augmenter les montants dus contractuellement ainsi que les prix de la liste à chaque fin de période de contrat pour la période de contrat suivante. L'accord du client quant à une telle augmentation est réputé acquis s'il ne contredit pas l'augmentation de prix par écrit dans les quatre semaines suivant la réception de la notification correspondante.

6. Protection des données et confidentialité

6.1 Le client et Yousty ont la fonction de responsables indépendants de la plate-forme.

6.2 Si une partie obtient des informations personnelles de l'autre partie en relation avec la plate-forme, la partie concernée n'est tenue d'utiliser ces données personnelles qu'en conformité avec l'usage prévu, lequel résulte principalement de la déclaration de confidentialité de Yousty. Le client est également tenu d'utiliser les données personnelles des autres utilisateurs de la plate-forme uniquement selon les termes du présent contrat et la Loi sur la protection des données applicable.

6.3 Si une personne concernée revendique un droit à la protection des données à l'égard d'une partie (si elle demande p. ex. des informations), chaque partie répond elle-même à ces demandes conformément aux dispositions légales. Si une demande concerne le traitement des données par l'autre partie, celle-ci doit transmettre la demande immédiatement. Il en va de même, dans la mesure où cela a été autorisé, pour les contacts avec les autorités de protection des données.

6.4 En cas de résiliation du présent contrat, le client est tenu de supprimer les données personnelles des autres participants à la plate-forme dès lors que le traitement ultérieur de ces données n'est pas requis pour un contrat avec la personne concernée et que le client n'a aucune obligation de conservation.

6.5 En cas de non-respect des obligations découlant du présent chiffre 6, Yousty a le droit de

résilier la relation contractuelle sans préavis.

7. Confidentialité

7.1 Chaque partie accepte la confidentialité des informations fournies par l'autre cocontractant dans la mesure où ces informations sont définies comme étant confidentielles ou le sont de nature.

7.2 Le client accepte donc que Yousty utilise son nom dans le cadre de son site Internet, ainsi que dans les communiqués de presse, les brochures et les rapports, dans la mesure où il est indiqué qu'il/elle est client(e) de Yousty.

7.3 En cas de non-respect des obligations découlant du présent chiffre 7, Yousty a le droit de résilier la relation contractuelle sans préavis.

8. Limitation de responsabilité

8.1 Yousty décline toute responsabilité en cas de dommages directs dus à une négligence légère, tels que perte de profits, économies non réalisées ou dommages découlant de prétentions de tiers. Une responsabilité pour des dommages indirects est entièrement exclue. La clause de non-responsabilité s'applique indépendamment du fondement juridique.

8.2 Yousty décline toute responsabilité quant à la disponibilité, la véracité, l'intégralité et l'actualité des informations renseignées et consultables sur le site Internet.

8.3 Sont exclus de la limitation de responsabilité les dommages directs intentionnels ou causés par négligence grave auxquels Yousty doit répondre.

8.4 Yousty n'est pas responsable du bon fonctionnement des lignes de données des supports de stockage décrits dans le présent contrat. Ceci s'applique en cas de coupures de courant, de déficits des supports de stockage ou d'autres dysfonctionnements qui se trouvent en dehors de la sphère d'influence de Yousty.

9. Durée contractuelle / Prorogation automatique du contrat

9.1 Le contrat est conclu entre Yousty et le client pour la durée convenue conformément à l'offre/la confirmation de mandat. Il n'existe aucun droit de résiliation du client pour la durée de la période contractuelle.

9.2 Après expiration de la durée contractuelle convenue, le contrat est prorogé automatiquement d'un an à chaque fois dès lors que le client ne résilie pas par écrit le contrat à la fin de chaque période contractuelle en respectant un délai de préavis de 3 mois (réception par Yousty).

10. Autres stipulations

Yousty se réserve le droit de faire appel à des tiers pour accomplir les prestations.

11. Stipulations finales

11.1 Yousty se réserve le droit de modifier ces CGVs à tout moment. Les modifications seront notifiées au client au moins 30 jours avant l'entrée en vigueur sous une forme appropriée et sont réputées approuvées si l'utilisateur ne met pas fin à la relation contractuelle par écrit à la prochaine date de résiliation possible avant l'entrée en vigueur de la modification.

11.2 Les notifications sur l'exercice des droits et des obligations prévus dans le contrat doivent être adressées sous forme écrite par lettre ou e-mail à l'adresse des parties. Pour des raisons matérielles, Yousty peut adapter les prestations qu'elle doit fournir conformément au présent contrat. L'accord du client pour l'adaptation est réputé acquis s'il ne contredit pas l'adaptation par écrit dans les quatre semaines suivant la réception de la notification.

11.3 Le contrat relève du droit suisse, à l'exclusion des stipulations relevant du droit international privé et de la Convention de Vienne (CISG). Le for exclusif est le siège social de Yousty. Yousty se réserve toutefois le droit de poursuivre le client au siège de ce dernier.

Etat des conditions générales de vente: 25.5.2018